

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 25/07/2025 - 16213 - 2010 B 01231 - 521 515 262 - 1 BLOW

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

25 JUIL. 2025

16213

1 BLOW

25 CHEMIN DE GEROCOURT
ZA DES 4 VENTS

95650 BOISSY L'AILLERIE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifié Conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. V.' or similar, with a long horizontal stroke underneath.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	50 980	48 963	2 017	0,02	9 719	0,09
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	575 359	496 105	79 254	0,63	128 342	1,16
Autres immobilisations corporelles	630 544	491 720	138 823	1,11	187 261	1,69
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 256 882	1 036 788	220 095	1,76	325 323	2,93
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 041 317		1 041 317	8,33	1 513 232	13,63
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 538		1 538	0,01		
. Personnel	773		773	0,01	101	0,00
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					198 869	1,79
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	352 477		352 477	2,82	195 519	1,76
. Autres					1 403	0,01
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	5 294 061		5 294 061	42,37		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	5 515 736		5 515 736	44,14	8 778 847	79,08
Charges constatées d'avance	70 153		70 153	0,56	88 512	0,80
TOTAL (II)	12 276 056		12 276 056	98,24	10 776 485	97,07
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	13 532 938	1 036 788	12 496 151	100,00	11 101 807	100,00

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	0,08	10 000	0,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 000	0,01	1 000	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	5 131 834	41,07	5 324 460	47,96
Résultat de l'exercice	953 978	7,63	-103 376	-0,92
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	6 096 812	48,79	5 232 084	47,13
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	1 073	0,01	986	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	2 373	0,02	1 124	0,01
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 623 859	37,00	2 564 175	23,10
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	65 723	0,53	52 522	0,47
. Organismes sociaux	78 979	0,63	79 011	0,71
. Etat, impôts sur les bénéfices	60 802	0,49		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	54 167	0,43	68 063	0,61
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	8 617	0,07	6 011	0,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	641 019	5,13	544 192	4,90
Instrument financiers à terme				
Produits constatés d'avance	862 727	6,90	2 553 640	23,00
TOTAL(IV)	6 399 338	51,21	5 869 723	52,87
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	12 496 151	100,00	11 101 807	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	2 573 200	6 236 395	8 809 595	99,13	6 170 640	99,13	2 638 955	42,77	
Production vendue biens									
Production vendue services	3 250	73 685	76 935	0,87	54 386	0,87	22 549	41,46	
Chiffres d'Affaires Nets	2 576 450	6 310 080	8 886 531	100,00	6 225 026	100,00	2 661 505	42,75	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			1 420	0,02	6 960	0,11	-5 540	-79,59	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			465 673	5,24	55 082	0,88	410 591	745,42	
Total des produits d'exploitation (I)			9 353 624	105,26	6 287 068	101,00	3 066 556	48,78	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 614 817	51,93	3 195 196	51,33	1 419 621	44,43	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			2 733 295	30,76	1 886 188	30,30	847 107	44,91	
Impôts, taxes et versements assimilés			18 299	0,21	17 788	0,29	511	2,87	
Salaires et traitements			718 733	8,09	735 137	11,81	-16 404	-2,22	
Charges sociales			294 787	3,32	287 423	4,62	7 364	2,56	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			154 271	1,74	154 368	2,48	-97	-0,05	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			17 140	0,19	232 104	3,73	-214 964	-92,61	
Total des charges d'exploitation (II)			8 551 343	96,23	6 508 204	104,55	2 043 139	31,39	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			802 281	9,03	-221 136	-3,54	1 023 417	462,80	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			232 545	2,62			232 545	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			232 545	2,62			232 545	N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			232 545	2,62			232 545	N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 034 826	11,64	-221 136	-3,54	1 255 962	567,96	

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 693	0,03	-1 693	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			1 693	0,03	-1 693	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22	0,00			22	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	22	0,00			22	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-22	0,00	1 693	0,03	-1 715	-101,29
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	80 826	0,91	-116 067	-1,85	196 893	169,64
Total des Produits (I+III+V+VII)	9 586 169	107,87	6 288 761	101,02	3 297 408	52,43
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 632 191	97,14	6 392 137	102,68	2 240 054	35,04
RÉSULTAT NET	953 978	10,74	-103 376	-1,65	1 057 354	N/S
			<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>	
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Certifié Conforme
[Signature]

Annexe comptable 2024

SAS 1 BLOW

25 Chemin de Gerocourt
ZA des 4 vents
95650 BOISSY L'AILLERIE

ILEC

ILE DE France EXPERTISE COMPTABLE

IMMEUBLE SOMAG
RUE AMPÈRE
95300 PONTOISE

Tel : 01.30.31.17.58.

E-mail : marc-tenaillon@ilec-texas.com

SAS 1 BLOW

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SOMMAIRE

	Page
Préambule & Règles et méthodes comptables	1
Note sur le Bilan Actif	2 & 3
Note sur le Bilan Passif	4
Note sur le Compte de résultat	5
Autres informations	6
Détail des Postes concernés par le chevauchement d'exercice	7
Résultats des 5 derniers exercices	8

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 496 150,53 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 953 978,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provision pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

- Créances : les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 256 882

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	50 980			50 980
Immobilisations corporelles	1 156 860	49 043		1 205 902
Immobilisations financières				
TOTAL	1 207 840	49 043		1 256 882

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 036 788

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	41 261	7 702		48 963
Immobilisations corporelles	841 256	146 569		987 825
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	882 517	154 271		1 036 788

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels, licence	50 980	48 963	2 017	de 1 à 3 ans
Materiel industriel	556 846	481 078	75 767	de 3 à 5 ans
Materiel industriel	18 513	15 026	3 487	de 3 à 10 ans
Inst.agenc.divers	448 432	319 484	128 947	10 ans
Materiel de transports	62 918	62 918	0	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	86 371	78 287	8 084	3 ans
Mobilier	32 822	31 030	1 792	3 ans
TOTAL	1 256 882	1 036 788	220 095	

3.2 - Etat des créances = 1 466 259

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 466 259	1 466 259	
TOTAL	1 466 259	1 466 259	

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 90 123**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	4 175
Autres créances	
Disponibilités	85 948
TOTAL	90 123

3.4 - Charges constatées d'avance = 70 153

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 10 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	20,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	20,00	10 000

4.2 - Etat des dettes = 6 399 338

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 073	1 073		
Dettes financières diverses	2 373	2 373		
Fournisseurs	4 623 859	4 623 859		
Dettes fiscales & sociales	268 288	268 288		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	641 019	641 019		
Produits constatés d'avance	862 727	862 727		
TOTAL	6 399 338	6 399 338		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 682 662

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	1 073
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	42 708
Dettes fiscales & sociales	98 226
Autres dettes	540 655
TOTAL	682 662

4.4 - Produits constatés d'avance = 862 727

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 8 886 531**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	8 809 595	99,13 %
Prestations de services	6 625	0,07 %
Produits des activités annexes	70 310	0,79 %
TOTAL	8 886 531	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 630
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	8 630

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	9	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	14	0

6.4 - Autres informations complémentaires

L'indemnité de départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans est estimée à 86 769.69 Euros à la clôture de cet exercice. La méthode pour calculer cet engagement tient compte de l'ancienneté des salariés à l'âge de 65 ans, de leur salaire estimé à cette date, de l'indemnité de départ en retraite à laquelle ils pourraient prétendre selon la convention collective "Métallurgie" ainsi que de la table de mortalité.

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b) Nombre d'actions émises	500	500	500	500	500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	8 886 531	6 225 026	5 921 438	7 757 236	8 732 205
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 189 075	-65 075	481 099	1 415 755	912 610
c) Impôt sur les bénéfices	80 826	-116 067	97	260 988	143 819
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 108 249	50 992	481 002	1 154 767	768 791
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	953 978	-103 376	337 290	1 063 841	689 526
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2 217	102	962	2 310	1 538
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 908	-207	675	2 128	1 379
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	18				
b) Montant de la masse salariale	718 733	735 137	754 486	635 996	593 445
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	294 787	287 423	292 352	239 556	214 428

Observations complémentaires

1 BLOW
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 25 chemin de Gerocourt
ZA des 4 Vents
95650 BOISSY L'AILLERIE
521 515 262 RCS Pontoise

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2025
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE**

DEUXIEME Résolution - Affectation du résultat

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 953 978,34 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : 5 131 833,99 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 953 978,34 euros.

Affectation

- A titre de dividende 98 180 euros.
- au report à nouveau, pour un montant de 855 798,34 euros, ce qui porte le report à nouveau à 5 987 632,33 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2025.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.



1 BLOW

SAS au capital de 10 000 €

Siège social : 25 CHE DE GEROCOURT

95650 BOISSY L'AILLERIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

1 BLOW
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 25 CHE DE GEROCOURT
95650 BOISSY L'AILLERIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

Aux associés de la Société 1 BLOW

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 1 BLOW relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Créances clients et comptes rattachés :

Au 31 décembre 2024, les créances clients et comptes rattachés sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 1 041 milliers d'euros soit 8 % du total de l'actif.

Comme indiqué au paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée en cas de risque d'irrécouvrabilité.

Notre appréciation de cette évaluation s'est fondée sur les modalités de comptabilisation, de suivi et de provision pour dépréciation de ces créances par la société.

Nos travaux ont notamment consisté à :

-effectuer des demandes de confirmation de soldes auprès de certains clients de la société, sélectionnés par prélèvements intuitifs, à analyser les réponses en rapprochant le solde transmis du solde des comptes auxiliaires de la société et à mettre en place une procédure alternative, à défaut de réponse ou en cas de réponse insatisfaisante, consistant en les travaux ci-après ;

-analyser l'antériorité des créances clients ainsi que le grand livre auxiliaire de l'exercice suivant afin d'isoler les créances clients anciennes et non apurées sur l'exercice suivant ;

-suivre les créances douteuses et provisions afférentes et les rapprocher des créances anciennes précédemment identifiées ;

-contrôler la cohérence des informations fournies dans le tableau des échéances de paiement du rapport de gestion avec les données issues de la comptabilité ;

-vérifier les modalités de césure des exercices en rapprochant les factures de ventes des bons de livraison, pour la fin de l'exercice en cours et le début de l'exercice suivant, et en contrôlant la présence de ces factures en factures à établir ou produits constatés d'avance le cas échéant.

-Rapprocher les factures émises entre le logiciel de facturation et le logiciel de comptabilité.

Disponibilités :

Au 31 décembre 2024, les disponibilités sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 5 516 milliers d'euros soit 44 % du total de l'actif.

Notre appréciation de cette évaluation s'est fondée sur les modalités de comptabilisation et de justification des comptes à la clôture de l'exercice.

Nos travaux ont notamment consisté à :

-Corroborer au moyen des circularisations bancaires, les soldes des comptes à la clôture de l'exercice, les engagements et les garanties données et reçues ;

-Vérifier la cohérence des rapprochements bancaires ;

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

Au 31 décembre 2023, les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 4 624 milliers d'euros soit 37 % du total du passif.

Notre appréciation de cette évaluation s'est fondée sur les modalités de comptabilisation et de suivi de ces dettes par la société.

Nos travaux ont notamment consisté à :

-effectuer des demandes de confirmation de soldes auprès de certains fournisseurs de la société, sélectionnés par prélèvements intuitifs, à analyser les réponses en rapprochant le solde transmis du solde des comptes auxiliaires de la société et à mettre en place une procédure alternative, à défaut de réponse ou en cas de réponse insatisfaisante, consistant à réaliser les travaux ci-après ;

-analyser l'ancienneté des dettes fournisseurs et le grand livre auxiliaire de l'exercice suivant afin d'isoler les dettes anciennes et non apurées sur l'exercice suivant ;

-identifier, le cas échéant, les litiges avec les fournisseurs et corroborer les faits avec la direction ;

-vérifier les modalités de césure des exercices en rapprochant les factures d'achats des bons de livraison et bons du transporteur, pour la fin de l'exercice en cours et le début de l'exercice suivant, et en contrôlant la présence de ces factures en factures à recevoir ou charges constatées d'avance le cas échéant.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

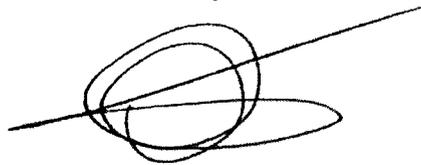
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Leu La Forêt, le 10 juin 2025

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Johanne AUBRY
Associée

Réf : 25FITECO/JOA/DAP/558

1 BLOW
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 25 CHE DE GEROCOURT
95650 BOISSY L'AILLERIE

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	50 980	48 963	2 017	0,02	9 719	0,09
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	575 359	496 105	79 254	0,63	128 342	1,16
Autres immobilisations corporelles	630 544	491 720	138 823	1,11	187 261	1,69
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 256 882	1 036 788	220 095	1,76	325 323	2,93
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 041 317		1 041 317	6,33	1 513 232	13,63
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 538		1 538	0,01		
. Personnel	773		773	0,01	101	0,00
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					198 869	1,79
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	352 477		352 477	2,82	195 519	1,76
. Autres					1 403	0,01
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	5 294 061		5 294 061	42,37		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	5 515 736		5 515 736	44,14	8 778 847	79,08
Charges constatées d'avance	70 153		70 153	0,56	88 512	0,80
TOTAL (II)	12 276 056		12 276 056	98,24	10 776 485	97,07
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	13 532 938	1 036 788	12 496 151	100,00	11 101 807	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2024		31/12/2023	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	0,08	10 000	0,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 000	0,01	1 000	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	5 131 834	41,07	5 324 460	47,96
Résultat de l'exercice	953 978	7,63	-103 376	-0,92
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL(I)	6 096 812	5 232 084	47,13
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	1 073	0,01	986	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	2 373	0,02	1 124	0,01
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 623 859	37,00	2 564 175	23,10
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	65 723	0,53	52 522	0,47
. Organismes sociaux	78 979	0,63	79 011	0,71
. Etat, impôts sur les bénéfices	60 802	0,49		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	54 167	0,43	68 063	0,61
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	8 617	0,07	6 011	0,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	641 019	5,13	544 192	4,90
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	862 727	6,90	2 553 640	23,00
	TOTAL(IV)	6 399 338	5 869 723	52,87
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
	(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	12 496 151	100,00	11 101 807	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	2 573 200	6 236 395	8 809 595	99,13	6 170 640	99,13	2 638 955	42,77	
Production vendue biens									
Production vendue services	3 250	73 685	76 935	0,87	54 386	0,87	22 549	41,46	
Chiffres d'Affaires Nets	2 576 450	6 310 080	8 886 531	100,00	6 225 026	100,00	2 661 505	42,75	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			1 420	0,02	6 960	0,11	-5 540	-79,59	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			465 673	5,24	55 082	0,88	410 591	745,42	
Total des produits d'exploitation (I)			9 353 624	105,26	6 287 068	101,00	3 066 556	48,78	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 614 817	51,93	3 195 196	51,33	1 419 621	44,43	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			2 733 295	30,76	1 886 188	30,30	847 107	44,91	
Impôts, taxes et versements assimilés			18 299	0,21	17 788	0,29	511	2,87	
Salaires et traitements			718 733	8,09	735 137	11,81	-16 404	-2,22	
Charges sociales			294 787	3,32	287 423	4,62	7 364	2,56	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			154 271	1,74	154 368	2,48	-97	-0,05	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			17 140	0,19	232 104	3,73	-214 964	-92,61	
Total des charges d'exploitation (II)			8 551 343	96,23	6 508 204	104,58	2 043 139	31,39	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			802 281	9,03	-221 136	-3,54	1 023 417	462,80	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			232 545	2,62			232 545	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			232 545	2,62			232 545	N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			232 545	2,62			232 545	N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 034 826	11,64	-221 136	-3,54	1 255 962	567,96	

FITECO
 VISA DU
 Commissaire
 aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%	
	FITECO						
	VISA DU						
	Commissaire						
	aux comptes						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 693	0,03	-1 693	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)				1 693	0,03	-1 693	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22	0,00				22	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	22	0,00				22	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-22	0,00		1 693	0,03	-1 715	-101,29
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	80 826	0,91		-116 067	-1,85	196 893	169,64
Total des Produits (I+III+V+VII)	9 586 169	107,87		6 288 761	101,02	3 297 408	52,43
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 632 191	97,14		6 392 137	102,69	2 240 054	35,04
RÉSULTAT NET	953 978	10,74		-103 376	-1,65	1 057 354	N/S
				<i>Bénéfice</i>			
				<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 496 150,53 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 953 978,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2025 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provision pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Créances : les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :



3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 256 882

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	50 980			50 980
Immobilisations corporelles	1 156 860	49 043		1 205 902
Immobilisations financières				
TOTAL	1 207 840	49 043		1 256 882

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 036 788

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	41 261	7 702		48 963
Immobilisations corporelles	841 256	146 569		987 825
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	882 517	154 271		1 036 788

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels, licence	50 980	48 963	2 017	de 1 à 3 ans
Materiel industriel	556 846	481 078	75 767	de 3 à 5 ans
Materiel industriel	18 513	15 026	3 487	de 3 à 10 ans
Inst.agenc.divers	448 432	319 484	128 947	10 ans
Materiel de transports	62 918	62 918	0	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	86 371	78 287	8 084	3 ans
Mobilier	32 822	31 030	1 792	3 ans
TOTAL	1 256 882	1 036 788	220 095	

3.2 - Etat des créances = 1 466 259

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 466 259	1 466 259	
TOTAL	1 466 259	1 466 259	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 90 123**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	4 175
Autres créances	
Disponibilités	85 948
TOTAL	90 123

**3.4 - Charges constatées d'avance = 70 153**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	20,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	20,00	10 000



4.2 - Etat des dettes = 6 399 338

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 073	1 073		
Dettes financières diverses	2 373	2 373		
Fournisseurs	4 623 859	4 623 859		
Dettes fiscales & sociales	268 288	268 288		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	641 019	641 019		
Produits constatés d'avance	862 727	862 727		
TOTAL	6 399 338	6 399 338		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 682 662

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	1 073
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	42 708
Dettes fiscales & sociales	98 226
Autres dettes	540 655
TOTAL	682 662

4.4 - Produits constatés d'avance = 862 727

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 8 886 531

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	8 809 595	99,13 %
Prestations de services	6 625	0,07 %
Produits des activités annexes	70 310	0,79 %
TOTAL	8 886 531	100,00 %

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 630
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	8 630

FITECO
VISA DU
Commissaire
aux comptes

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	9	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	14	0

6.4 - Autres informations complémentaires

L'indemnité de départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans est estimée à 86 769.69 Euros à la clôture de cet exercice. La méthode pour calculer cet engagement tient compte de l'ancienneté des salariés à l'âge de 65 ans, de leur salaire estimé à cette date, de l'indemnité de départ en retraite à laquelle ils pourraient prétendre selon la convention collective "Métallurgie" ainsi que de la table de mortalité.

1 BLOW

SAS au capital de 10 000 €

Siège social : 25 CHE DE GEROCOURT

95650 BOISSY L'AILLERIE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2024**

1 BLOW
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 25 CHE DE GEROCOURT
95650 BOISSY L'AILLERIE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2024

Aux associés de la Société 1 BLOW

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Saint Leu La Forêt, le 10 juin 2025

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Johanne AUBRY
Associée

25FIT/JOA/DAP/558